

Nos diamants canadiens

D'où proviennent-ils ?

Depuis plus de 40 ans, on trouve des diamants sur le territoire canadien. Ce que les prospecteurs ont cherché, ce sont les endroits où se situaient les cheminées volcaniques, les gisements primaires. Les Territoires du Nord-Ouest (TNO) furent les premiers gagnants de cette recherche. La mine EKATI, propriété d'une compagnie australienne, BHP Billiton, située à environ 300 km au nord-est de Yellowknife entra en production en 1998. Une deuxième mine encore plus riche que la première a débuté l'extraction de la roche du sous-sol en début 2003. Il s'agit de DIAVIK, propriété de la géante compagnie minière Rio Tinto, cette même compagnie australienne qui vient d'acquérir notre compagnie ALCAN. C'est dans le Territoire du Nunavut que la troisième mine de diamants au Canada est entrée en production commerciale en juillet 2006. La mine de diamants Jerico est opérée par Tahera Diamond Corporation. Celle de Snap Lake (située à 100 km au sud de Ekati) est en opération depuis peu, opérée par DeBeers. La construction des infrastructures pour le projet Victor, premier gisement en Ontario, est maintenant terminée et la production commencera ces mois-ci. La production de Victor's Pipe atteindra son plein rendement vers le deuxième trimestre de 2008. Cette mine est aussi opérée par DeBeers. Nous en sommes donc à cinq projets en opération; des projets de recherche pour d'autres cheminées volcaniques « porteuses » sont actifs au Québec (projet Foxtrot), en Saskatchewan, en Alberta et au Manitoba.

Avec la découverte et la mise en chantier de ces mines de diamants au Canada, le taux de chômage des Territoires du Nord-Ouest est passé de 18 % à 0 %. La main-d'œuvre y est même maintenant insuffisante. Plus de 1000 nouveaux emplois ont été créés. En Ontario, environ 40 % des travailleurs proviennent de la réserve autochtone Attawapiskat, donnant du travail à long terme à une grande partie de cette communauté.

Qu'avons-nous de différent au Canada?

UNE QUESTION DE QUALITÉ

Une mine de diamant est rentable si elle contient un bon pourcentage de diamants de « qualité gemme », c'est-à-dire de diamants destinés à l'industrie de la bijouterie. Jusqu'à maintenant, la mine de Jwaneng au Botswana avait la plus forte concentration de richesse (certaines années, jusqu'à 35 % de sa production). La qualité de nos diamants canadiens est supérieure à celle de Jwaneng dans certains de nos gisements. La couleur de nos diamants canadiens est exceptionnelle.

Actuellement, en dollars, le Canada est au 4e rang des pays producteurs de diamants derrière le Botswana, la Russie et l'Afrique du Sud. Nous pourrions atteindre le premier rang vers 2010.

UNE QUESTION DE PRIVILÈGES

Le gouvernement des TNO a posé ses conditions d'exploitation sur son territoire aux producteurs miniers : ils ont le devoir de fournir leurs pierres brutes de plus belle qualité aux centres de taille dont les installations sont situées aux TNO. Une première au monde...

Le gouvernement des TNO a aussi posé ses conditions aux centres de taille : ils ont l'obligation d'embaucher des autochtones et des résidents des territoires, et de leur donner la formation nécessaire relative à la taille des diamants.

Une autre première au monde, les tailleries ont le privilège de retourner les pierres brutes dont elles n'acceptent pas les caractéristiques (pureté ou couleur trop basses ou cristal difficile à tailler, etc), provoquant une jalousie de la part des autres tailleries à travers le monde. Par contre, il faut ici spécifier que les coûts reliés à la taille d'un diamant au Canada sont évalués à environ 120 \$ par carat (pct). Quand on sait qu'il peut en coûter aussi peu que 7 \$ pct à Bombay ou 15 \$ pct à Tel Aviv, nous avons intérêt à ne travailler que les diamants bruts de la plus belle qualité et les transformer en des gemmes de qualité, non seulement par leur pureté et leur couleur, mais aussi par la qualité de leur taille. Ces conditions réunies contribuent à donner aux diamants canadiens la brillance et l'éclat tant recherchés.

UNE QUESTION D'ORGANISATION

L'industrie a développé un « Code de Conduite Volontaire » unique au monde avec la collaboration du Bureau de la concurrence (gouvernement fédéral). Il s'agit d'un système de repérage des diamants afin de s'assurer qu'ils sont bel et bien d'origine canadienne. (L'Afrique du Sud étudie sérieusement la possibilité d'instaurer un système identique.)

Les pierres brutes provenant des mines canadiennes sont rassemblées et pesées devant nos inspecteurs douaniers et les contenants sont scellés et numérotés. Ils sont expédiés vers la Belgique puisque nous n'avons pas encore développé au Canada l'expertise nécessaire à la classification des diamants bruts. La Belgique s'occupe donc du tri et nous retourne entre 3 % et 5 % de notre production qui sera soumise à nos tailleurs de Yellowknife, de Vancouver et de Matane. Oui, à Matane depuis quelques années à peine! À partir de là, chaque pierre est identifiée par un code à barres sur son sachet. Ce code accompagne la pierre jusqu'à la fin de sa taille où elle reçoit son inscription finale, soit un numéro et le logo de la taillerie gravés au laser, une inscription visible avec une loupe grossissant 10 fois, mais non apparente à l'œil nu. La pierre est ensuite soumise aux gemmologistes qui déterminent les « 4C » : qualité de sa taille (Cut), sa pureté (Clarity), sa couleur (Colour) et son poids avec exactitude (Carat weight). Ils complètent le certificat qui accompagne la pierre vendue au consommateur.

D'autres diamants bruts canadiens, taillés et polis à l'extérieur du Canada, sont aussi

suivis et numérotés; ils sont tout de même appelés « diamants canadiens » puisqu'ils sont extraits des mines situées sur le territoire canadien. Cependant, la certification MCP Canada (Mined, Cut and Polished in Canada) ne leur est pas octroyée.

Toujours par ces numéros, il est en tout temps possible de remonter à la source de chacune de ces pierres, du consommateur, jusqu'à la mine. Un organisme indépendant, Jewellers Vigilance Canada (JVC), peut obtenir, à votre demande, la preuve de cette origine.

Pour offrir cette garantie à nos clients, chez C. Rivet, Gemmologiste, Bijoux de Création, nous avons signé le « code de conduite volontaire » auprès de JVC et nous exigeons de la part de nos fournisseurs de diamants canadiens qu'ils soient aussi signataires de ce code.

UNE QUESTION DE TRANSPARENCE

On qualifie l'industrie du diamant canadien de « propre ». L'exploitation se fait de façon sécuritaire, aucun incident n'ayant demandé une intervention médicale depuis le début des opérations dans les mines canadiennes. Le bien-être des employés qui y travaillent (loisirs, familles, logements, écoles, etc.) occupe une place importante dans ces projets. Les groupes environnementalistes et le ministère des Pêches et des Océans sont consultés afin de nuire ni à la faune, ni à la flore. Nous pouvons affirmer avec conviction, avec honneur et avec bonheur que notre nouvelle industrie est de grande qualité, propre, transparente et vouée à une grande et belle réussite parce que structurée comme nulle part ailleurs. Pour ajouter à tous ces atouts, c'est une industrie qui rapporte maintenant des milliards de dollars aux coffres fédéraux.

UNE QUESTION DE CONFIANCE

Le gouvernement du Canada a adopté la législation et signé le Processus de Kimberley mis en place le 1er janvier 2003. Le Processus de Kimberley a pour but de documenter l'origine des lots de diamants bruts. Les postes frontaliers ont autorité de saisir tout ce qui n'est pas conforme à cette législation. On assure par cette entente que nos diamants bruts non canadiens ne sont pas d'origine douteuse.

Notre industrie canadienne du diamant est digne d'un cinquième « C », elle est digne de Confiance.

C. Rivet, Gemmologiste, Bijoux de Création vous offre maintenant plusieurs marques de diamants canadiens, dont plusieurs sont taillés et polis au Canada. Vous pouvez acheter ces diamants à un coût égal aux diamants de provenance extérieure. Il nous fera plaisir de vous les faire voir; vous découvrirez la brillance exceptionnelle de ces diamants. Vos yeux seront éblouis par le scintillement de leurs reflets... Soyez les bienvenus.

Pour plus de détails : www.jewellersvigilance.ca ou composez le 1-866-399-1118
www.kimberleyprocess.com

Carmen Rivet est propriétaire de la bijouterie qui porte maintenant son nom, une entreprise fami-liale née à Montréal en 1955. Diplômée du Gemological Institute of America de Los Angeles, elle s'est établie à Saint-Lambert en 1987. Professeure de gemmologie pendant plus d'une douzaine d'années, elle enseigna principalement les cours... sur le diamant. Elle fut présidente de l'Association canadienne des bijoutiers en 2004-2005, membre du bureau de direction de JVC de 1990 à 1995 et est membre de la Corporation des bijoutiers du Québec depuis... on ne compte plus les années!